

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/182/F/2018 POUR LA FOURNITURE DES ASPIRATEURS ET LEURS INSTALLATIONS DANS LA SALLE D'ATTAQUE DU LABORATOIRE DE L'OBM.**

Date de publication : 13 / 4 / 2018

Date d'ouverture : 15 / 5 / 2018

**Objet**

La Direction Générale de l'Office Burundais des Mines et Carrières (OBM) invite, par le présent appel d'Offres les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermé, **LA FOURNITURE DES ASPIRATEURS ET LEURS INSTALLATIONS DANS LA SALLE D'ATTAQUE DU LABORATOIRE DE L'OBM.**

**Financement du marché**

1. Les fournitures faisant l'objet du présent appel d'offres sont financées sur Budget Extraordinaire et d'Investissement de l'OBM, exercice 2018.

**Spécification du marché**

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d' Offres National (AON) tel que défini dans le Code révisé des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.
3. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché est en un seul lot
4. L'ensemble des fournitures est à livrer dans un délai maximum de soixante jours (60 jours) calendaires. Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court

**Condition de participation**

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de condition, à toute personne physique et morale (qu'elle participera à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité «énumérée à l'article 161 du Code des marchés publics ».

110

### Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à la Direction Générale de l'Office burundais des Mines et Carrières (OBM) sise Avenue du 13 Octobre, téléphone : 22 27 96 68, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs Burundi (50.000FBU) : 25 000 FBU à payer à la caisse de l'OBM et 25 000 FBU à verser au compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).
9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'OBM ; B.P : 3238, en mentionnant la référence de publication (AAO N°DNCMP/182/F/2018), au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

### Présentation de l'Offre

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un Million Cinq Cents Mille de Francs Burundi (1.500.000 FBU). Elle sera exigée à l'ouverture des offres.
11. Les offres devront être soumises à l'OBM, BP 3238 BUJUMBURA ou déposées à la Direction Générale de l'OBM au plus tard le 15/5/2018 à 9 heures

Les offres en retard ne seront pas acceptées.

### Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date de remise des offres.

### Date limite de dépôt des offres

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 15/5/2018 à 9 heures.
15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

### Séance d'ouverture des offres

16. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présent à l'ouverture ou de leurs représentants à l'adresse « Direction Générale de l'OBM » numéro ci-dessous le 15/5/2018 à 9 heures 30 minutes. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Codes des Marchés publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de cette séance et donne une

copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

### **Critères de qualification**

17. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du marché. A cette fin, leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

#### **17.1 Au niveau administratif :**

1. Acte d'engagement bancaire ;
2. La garantie de soumission ;
3. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du DAO ;
4. L'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original ;
5. L'attestation de non redevabilité délivrée par les Services de l'OBR en original ;
6. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
7. Les spécifications techniques ;
8. Adresse fixe et connu du soumissionnaire.
9. Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce en cours de validité.
10. Attestation de capacité financière à exécuter le marché délivrée par une banque agréée.
11. La confirmation écrite de l'habilitation du signataire.

#### **17.2 Au niveau financier :**

1. La soumission ;
2. Le bordereau des prix établi selon le formulaire ;
3. Le délai de livraison.

18. Une marge de préférence : sans objet, car l'Appel d'Offres est National.

### **Adresse**

19. L'(les) adresse(s) détaillée(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est (sont) : l'OBM, B.P 3238, Tél. 2227 96 68, e-mail : [obm16.bi@yahoo.com](mailto:obm16.bi@yahoo.com)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OBM**

**Ir Jean Claude NDUWAYO**

